

**Brest 8 rue frégate la surveillante - LocMaria Plouzané 12 rue des primevères**

**Il n'y a pas cours de yoga pendant les vacances scolaires.**

***Vous pouvez désormais nous rejoindre sur facebook et copains d'avant!!!***

**Tarifs : adhésion individuelle : 15 € ; familiale : 20 €. + le coût de l'activité**

**N'oubliez pas d'ajouter l'inscription au coût de l'activité**

### **A LOCMARIA-PLOUZANE**

**HATHA YOGA** mardi 18h30 ou 20h00, mercredi 18h30 ou 20h30

Tarifs - L'année de **HATHA YOGA** 189 € (dépôt de 3 chèques de 63 € encaissés chaque trimestre). Le tarif au trimestre est de 68 € pour les personnes qui ne souhaitent pas s'engager à l'année.  
(pour deux cours hebdomadaires : 40 € supplémentaires)

### **A BREST**

**HATHA YOGA** lundi 18h30 ou 20h00, mardi 14h15, jeudi 12h30, 18h30 ou 20h00

**YOGA NIDRA** mardi à 12h30

Tarifs - L'année de **HATHA YOGA OU DE YOGA NIDRA** 225 € (dépôt de 3 chèques de 75 € encaissés chaque trimestre). Le tarif au trimestre est de 78 € pour les personnes qui ne souhaitent pas s'engager à l'année.

(pour deux cours hebdomadaires : 50 € supplémentaires)

Les **FEMMES ENCEINTES** achètent une carte de 10 séances pour 95 €. La séance collective à l'unité est à 12€. Elles ne sont pas remboursables même en cas de non utilisation mais peuvent être utilisées postérieurement dans les cours de Hatha Yoga. La séance particulière à 38 € à la salle ou 50 € si déplacement. *HORAIRE des séances collectives jeudi 14h15.*

**PROGRAMME DOS POUR MESSIEURS** : le jeudi à 17h10 par trimestre sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits.

Tarif au trimestre soit 78 € auxquels s'ajoute la cotisation à l'association.

**SEANCE PERSONNALISEE et conseil Fleurs de Bach**: 38 € à la salle ou 50 € si déplacement.

Libellez vos chèques à l'ordre de : Association du yoga vers la vie. Chèques ou chèque-vacances. Pour l'encaissement décalé des chèques, notez au dos, la date qui vous arrange.

L'adhésion à l'association ne comprend pas d'**assurance** individuelle, il vous est conseillé de vérifier que vous êtes couvert pour le yoga et éventuellement d'y remédier. Vous pouvez payer par chèque-vacances ou coupons sport. De plus, un certain nombre de C.E. participent financièrement aux inscriptions. Renseignez-vous et demandez nous une attestation.

Il est possible en cas d'absence (quelle que soit la raison), de récupérer les cours perdus lorsque le nombre de cours le permet. Cela s'entend dans le cadre des places disponibles et à condition de s'astreindre à s'inscrire sur le cahier et à prévenir pour l'absence comme pour la demande. Ils ne sont pas remboursables.

**BIBLIOTHÈQUE** : Si vous souhaitez emprunter des livres, ayez la gentillesse de déposer un chèque de caution (non encaissé) de 15 €. Cette mesure est importante car certains élèves acceptent de prêter des ouvrages leur appartenant pour l'enrichissement culturel de tous.

**Rens. Complément.** [assodyvi@free.fr](mailto:assodyvi@free.fr) et <http://assodyvi.free.fr> ou <http://yoga-brest.bzh/> à défaut tel : 02 98 48 52 44